

# CARTE D'IDENTITÉ AFER CLIMAT

Le support en unités de compte Afer Climat est adossé à la Sicav Aviva Investors Climate Transition European Equity Fund Catégorie Afer Climat

**Société de gestion**  
Aviva Investors  
Luxembourg SA

**Code ISIN**  
LU2216001268

**Date de création**  
15/09/2020

**Forme juridique**  
Sicav de droit  
Luxembourgeois

**Horizon de placement  
recommandé**  
5 ans

**Indice de référence**  
MSCI Europe  
(Net TR)

**Frais de gestion courants**  
1,41 % par an<sup>(1)</sup>

**Frais de sortie**  
Néant

**Commission  
de surperformance**  
Néant

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, rendement  
potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement  
potentiellement plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV. La catégorie de risque associée à la SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. La SICAV n'est pas garantie en capital.

(1) Les frais courants présentés ici pour cette nouvelle catégorie d'actions sont une estimation. Le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice comprendra des détails sur les frais exacts. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transactions de portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie versés par le Fonds lors de la vente ou l'achat de parts dans un autre organisme de placement collectif.

**L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.**



Aviva Investors France est un expert des marchés financiers sur les grandes classes d'actifs traditionnelles (crédits, actions, monétaire) et sur les actifs alternatifs (immobilier, infrastructures, dette privée d'entreprises). La société gère plus de 115 milliards d'euros à fin juin 2020 et elle est un acteur très engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'investissement responsable.

Afer Climat est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois de Aviva Investors. Aviva Investors France est gestionnaire par délégation



## Rapprochez-vous de votre conseiller habituel,

intermédiaire d'assurance, qui saura vous guider dans vos choix d'investissement au vu de votre situation patrimoniale et de vos objectifs.

Ce document vous est remis par :



61123A-2010

CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER souscrit par l'Association Afer auprès des sociétés d'assurance Aviva Vie et Aviva Épargne Retraite, entreprises régies par le Code des assurances.

Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger en septembre 2020 par le GIE Afer, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

Imprimeur : SIPAP OUDIN-Pôle République - 2 rue des Transporteurs B.P. 91077-86061 POITIERS CEDEX 9 - Fabrication sur papier issus des forêts gérées durablement – IFGD.

**GIE Afer** - Groupement d'Intérêt Économique - régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris - constitué entre l'Association Afer, les sociétés d'assurance Aviva Vie, Aviva Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Aviva Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 40 82 24 24 - Fax : 01 42 85 09 18.

SUPPORT EN UNITÉS DE COMPTE DU  
CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE  
VIE MULTISUPPORT AFER

# AFER CLIMAT



Investir pour  
un futur durable

Société  
de gestion



Les entreprises d'assurance s'engagent sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des évolutions à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital.



[www.afer.fr](http://www.afer.fr)



## Une méthode de **gestion pionnière**

Nous adoptons une approche unique et innovante qui répond aux besoins des épargnants cherchant à valoriser un capital à long terme sur les marchés actions européens, tout en contribuant à un futur plus durable pour la planète et l'humanité.

### Exclusion :

nous excluons les entreprises européennes générant des revenus issus **des combustibles fossiles les plus intenses et les plus néfastes pour la planète.**

### Sélection :

nos experts, spécialistes du climat et de la gestion financière, investissent dans deux types de sociétés :

- ▶ **Les entreprises qui développent des solutions pour diminuer les effets du changement climatique et pour s'adapter à ses conséquences.**
- ▶ **Les entreprises en transition qui changent leur modèle économique pour s'adapter à un monde plus chaud et à faible émissions de carbone.**



## DES INVESTISSEMENTS DE CONVICTION

Nous investissons dans des entreprises qui ont un impact positif sur le climat, qui évoluent pour s'adapter à un monde sans carbone ou qui offrent des solutions à la transition climatique dans différents domaines parmi lesquels :

L'eau  
Les océans  
La santé  
Les événements climatiques

La préservation des espèces  
Les énergies renouvelables  
Les aires urbaines  
Le transport durable  
Les forêts et l'agriculture



<https://www.luxflag.org/>

### Une gestion responsable

Notre approche est certifiée par le label Luxflag pour son intégration des données Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion.

## Parce que nous n'avons qu'une seule planète!

### Le réchauffement climatique représente un risque pour l'humanité.

Les gaz à effet de serre ont atteint des niveaux sans précédent dans l'atmosphère et les conséquences de la hausse des températures seront importantes pour l'économie mondiale, pour les humains et la planète :

- multiplication des catastrophes naturelles,
- assèchement des sols,
- pénurie d'eau potable,
- baisse des rendements agricoles et famines,
- acidification des océans,
- perturbation des écosystèmes,
- recrudescence des maladies infectieuses,
- extinction animale,
- fonte des glaces et montée des eaux,
- migration de masse des populations...

### Nous avons encore le pouvoir d'agir et d'éviter le pire des scénarios.

En tant qu'investisseur, nous pouvons être du bon côté du changement et contribuer de manière positive à la transition climatique tout en recherchant la croissance d'un capital à long terme.

## Les principaux risques



### INFORMATION IMPORTANTE.

Les investissements sur les marchés d'actions présentent des risques dont, celui de perte en capital :

**RISQUE ASSOCIÉ AUX TITRES NON LIQUIDES :** Certains actifs détenus dans le Fonds peuvent, par nature, être difficiles à évaluer ou à vendre en temps voulu ou à la valeur considérée comme leur juste valeur (surtout lorsqu'il s'agit de quantités importantes), et de ce fait, leurs cours peuvent s'avérer plus volatils.

**RISQUE DE CONTREPARTIE :** Le Fonds pourrait être exposé à des pertes financières si l'entité avec laquelle il entretient une relation d'affaires n'est plus en mesure ou n'est plus disposée à honorer ses obligations envers le Fonds.

**RISQUE DE CHANGE :** Les fluctuations des taux de change peuvent réduire les gains sur placements ou augmenter les pertes sur placements. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement, de façon importante et imprévisible.

**RISQUE ASSOCIÉ AUX PRODUITS DÉRIVÉS :** Les produits dérivés sont des instruments qui peuvent être complexes et extrêmement volatils, parfois imprévisibles (particulièrement dans des conditions de marché exceptionnelles) et susceptibles d'engendrer des pertes beaucoup plus importantes que le coût du produit dérivé lui-même.

**RISQUE LIÉ AUX ACTIONS :** Les actions peuvent rapidement perdre de leur valeur ou stagner à un niveau faible indéfiniment, et comportent généralement un risque plus élevé, en particulier un risque de marché, comparativement aux obligations ou aux instruments du marché monétaire. Les faillites ou autres restructurations financières peuvent causer la perte totale ou en partie du capital de l'émetteur.

**RISQUE OPÉRATIONNEL :** L'erreur humaine ou les défaillances des systèmes fonctionnels, en interne ou chez nos fournisseurs de services, peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.

**RISQUE DE MARCHÉ :** Les prix de nombreux titres (y compris les obligations, les actions et les instruments dérivés) changent constamment, et peuvent parfois chuter brusquement et de façon imprévisible. Des informations détaillées concernant les risques applicables au Fonds figurent dans le prospectus.



Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus, à la section « Profil de risque », qui les présente dans leur intégralité. Le prospectus et le DICI sont disponibles sur demande écrite auprès du GIE AFER, sur [www.fer.fr](http://www.fer.fr) et sur [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).